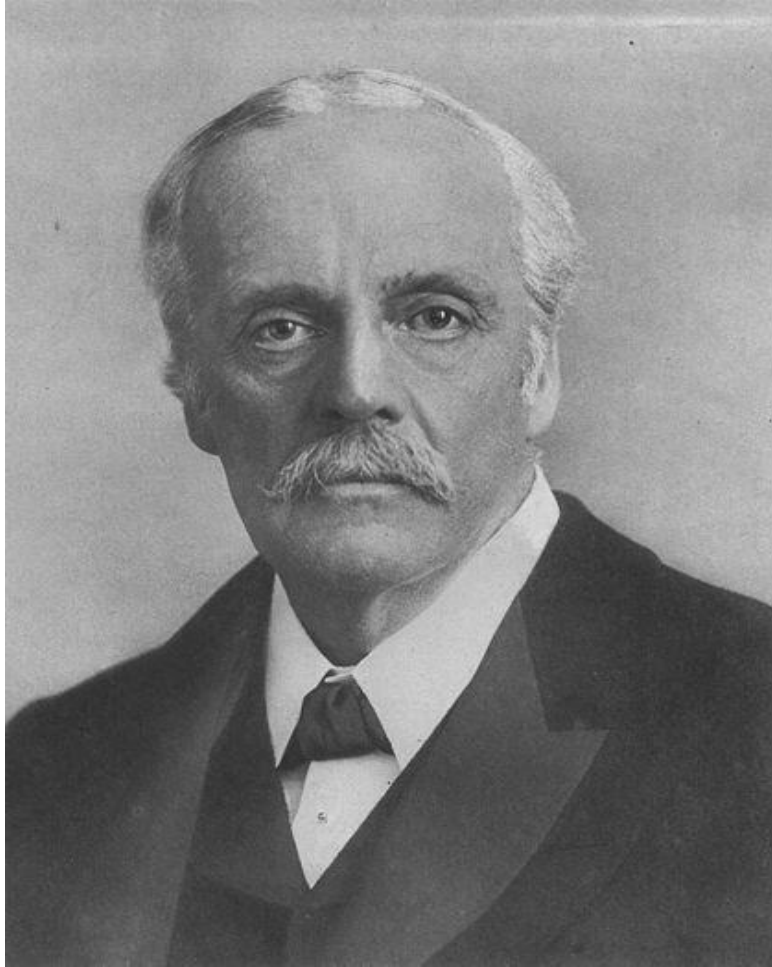


LA DECLARATION de LORD BALFOUR

2 novembre 1917

- Libres Propos
- Martine Stenneler Leroy
-



Foreign Office,

November 2nd, 1917.

Dear Lord Rothschild,

I have much pleasure in conveying to you, on behalf of His Majesty's Government, the following declaration of sympathy with Jewish Zionist aspirations which has been submitted to, and approved by, the Cabinet

His Majesty's Government view with favour the establishment in Palestine of a national home for the Jewish people, and will use their best endeavours to facilitate the achievement of this object, it being clearly understood that nothing shall be done which may prejudice the civil and religious rights of existing non-Jewish communities in Palestine, or the rights and political status enjoyed by Jews in any other country'

I should be grateful if you would bring this declaration to the knowledge of the Zionist Federation.

Y. W.
Arthur Balfour

Cher Lord Rothschild,

J'ai le grand plaisir de vous adresser, de la part du Gouvernement de sa Majesté, la déclaration suivante, sympathisant avec les aspirations juives sionistes, déclaration qui, soumise au cabinet, a été approuvée par lui.

*Le Gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement **l'établissement en Palestine d'un Foyer national pour le peuple juif** et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que **rien ne sera fait qui puisse porter atteinte soit aux droits civils et religieux des collectivités non juives existant en Palestine, soit aux droits et au statut politique dont les Juifs disposent dans tout autre pays.***

Je vous serais obligé de porter cette déclaration à la connaissance de la Fédération sioniste **(en)**. »

— Arthur James Balfour

Times de Londres le 9 novembre, dans l'encart « *Palestine for the Jews. Official Sympathy.* »

La Palestine fait partie de l'Empire Ottoman,

L'Empire Ottoman soutient l'Allemagne,

Situation de l'empire ottoman:

Territoire : avant la 1^{ère} guerre: il a perdu le Maghreb (occident arabe) et le Makhrek (orient arabe)

après le 1^{ère} guerre : il n'existe plus, reste seule l'Anatolie donnant la Turquie.

Richesses du sous-sol : Le pétrole et les voies commerciales (train allemand Berlin Bagdad, canal de Suez)

Présence occidentale : mise en place d'une structure pour y installer le sionisme tant juif que chrétien, c'est-à-dire « retour aux terres d'origines selon les références dans la Bible et le Nouveau testament »

En 1922, Churchill a écrit :

« L'année 1917 marqua peut-être la période la plus maussade et la plus sombre de la guerre. (...). C'était l'époque où les éléments les plus résolus du gouvernement britannique cherchaient à enrôler toute influence capable de garder unies à la tâche les nations alliées. Le mouvement sioniste, dans le monde entier, était activement pro-allié, et, en particulier, pro-britannique. Ce mouvement n'était nulle part plus visible qu'aux États-Unis et nos espoirs reposaient dans une large mesure sur la part active que prendraient les États-Unis dans la lutte sanglante qui s'annonçait. Les talentueux dirigeants du mouvement sioniste et ses nombreuses ramifications exercèrent une influence appréciable sur l'opinion américaine et cette influence (...) était constamment en notre faveur. (...) Les Juifs (sionistes aussi bien que non sionistes) (...) ont œuvré pour le succès de la Grande-Bretagne et pour une étroite coopération entre la Grande-Bretagne et les États-Unis. La Déclaration Balfour ne doit donc pas être regardée comme une promesse faite pour des motifs sentimentaux,

c'était une mesure pratique prise dans l'intérêt d'une cause commune à un moment où cette cause ne pouvait se permettre de négliger aucun facteur d'assistance matérielle ou morale¹. »

Motivations :

Soutien britannique envers le sionisme juif pour préempter la Palestine face à la France. (Problèmes de la Légion d'Orient côté France) et avoir un pays ami sur place pour l'avenir. (Cheval de Troie ?).

Après la fin de la guerre, le monde arabe découvre les déclarations que l'on tentait de lui cacher.

Le 7 novembre 1918, une déclaration franco-britannique est diffusée dans toutes les villes et villages contrôlés par les Alliés ainsi que dans les journaux. Il y est affirmé : « l'objectif recherché par la France et la Grande Bretagne [est] l'établissement de gouvernements et d'administrations nationaux qui détiendront leur autorité de l'initiative et du choix libre des populations indigènes »^[1].

Mais,

-lors de la **Conférence de Paix de Paris en 1919/1920**, le Proche-Orient est divisé en mandats entre la France et l'Angleterre sous le regard de la Société des Nations.

-lors de la **Conférence de San Remo, en avril 1920**, la Palestine est mise sous le mandat britannique et la Syrie et le Liban sous le mandat de la France. Par cela, la Société des Nations reprend les termes de la déclaration de Balfour en précisant qu'elle veut aider la Grande Bretagne à « reconstituer leur – les juifs-foyer national dans ce pays ».

La Palestine est divisée en deux Etats : le Foyer national juif et l'Emirat de Transjordanie

-lors du **Traité de Sèvres le 10 août 1920**, l'empire ottoman est réduit à l'Anatolie= la Turquie actuelle, et confirme la mise sous mandat britannique de la Palestine et sous mandat français la Syrie et le Liban, repris par le **traité de Lausanne du 24 juillet 1923**.

Ceci confirme les **accords secrets SYKES et PICOT signés le 16 mai 1916** entre la France et l'Angleterre qui réglaient le partage du Proche-Orient entre les deux pays.

En réalité, la domination de la région par l'empire ottoman est remplacée par celle de la France et de l'Angleterre sous forme de mandats.

Grosse déception de:

Laurence d'Arabie et ses amis panarabistes, le Roi Fayçal sous les ordres duquel il a servi durant la guerre contre les ottomans.

Le 7 mars 1920 le Congrès national syrien vote:

**l'indépendance de la Syrie,
son unité intégrale avec la Palestine et la Transjordanie.**

Par la suite, Fayçal est proclamé Emir Fayçal ben Hussein « roi constitutionnel » du Royaume arabe de Syrie. Il prend le nom de Fayçal 1^{er}.

Mais après la conférence de San Remo il est obligé de partir en exil. La Grande Bretagne lui donne alors l'Irak en 1921 où il régnera jusqu'à sa mort en 1933. (C'est un Hachémite, de la famille du roi de Jordanie).

Epilogue :

A la suite des **émeutes de 1929** déclenchées à propos de l'accès au mur des Lamentations, une commission appelée Commission HOPE SIMPSON est chargée de mener une enquête.

Il en ressort le Livre Blanc de PASSFIELD (secrétaire d'état aux colonies) en 1930, dans lequel Lord PASSFIELD déclare regretter la politique britannique qui donne la priorité aux requêtes sionistes juives au détriment des peuples arabes, ceci pouvant être préjudiciable à l'évolution économique des arabes Fellahs (paysans) dans la région, ces derniers se trouvant privés de leurs terres.

une autre étape à la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, toujours d'actualité.

C'est la mise en place des **accords entre Abdel Aziz Al-Saoud**, grand père de Mohammed Ben Saoud et **Franklin Roosevelt**, Président des Etats Unis, sur le chemin de son retour après la conférence de YALTA.

Cela s'est déroulé sur le Cruiser américain, le QUINCY, le 14 février 1945, à l'insu de la Grande Bretagne.

Leurs enjeux sont :

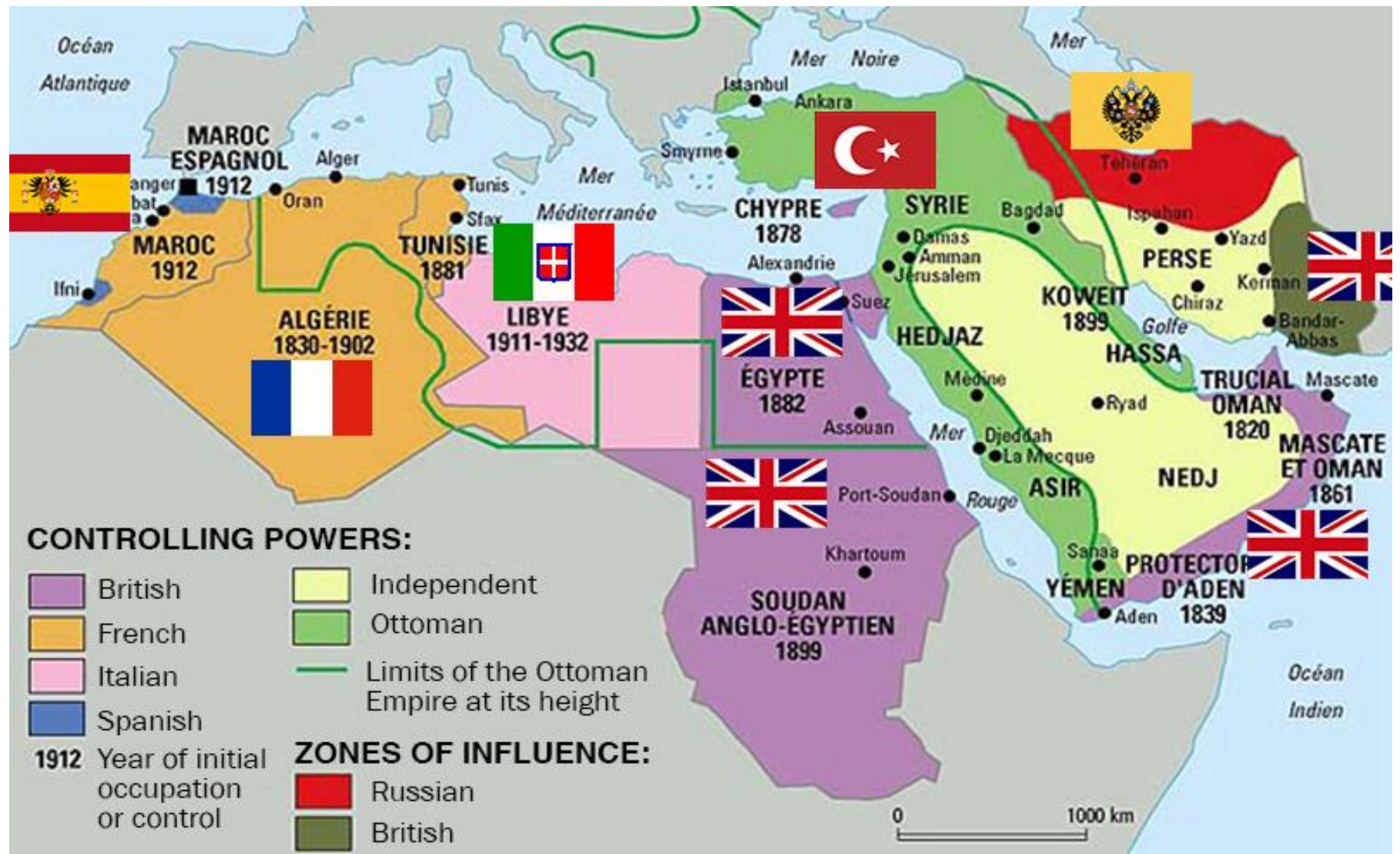
- L'installation des juifs en Palestine sans nuire aux Arabes locaux, les arabes ne voulant aucun juif supplémentaire en Palestine
 - Le respect par la France de son engagement vis-à-vis du Liban et de la Syrie.
- L'Arabie saoudite sert ses intérêts en jouant avec la rivalité Grande Bretagne et Etats Unis.

Le Président Truman n'a pas respecté cet engagement envers la Palestine, mais a lutté pour l'indépendance du Liban et de la Syrie...

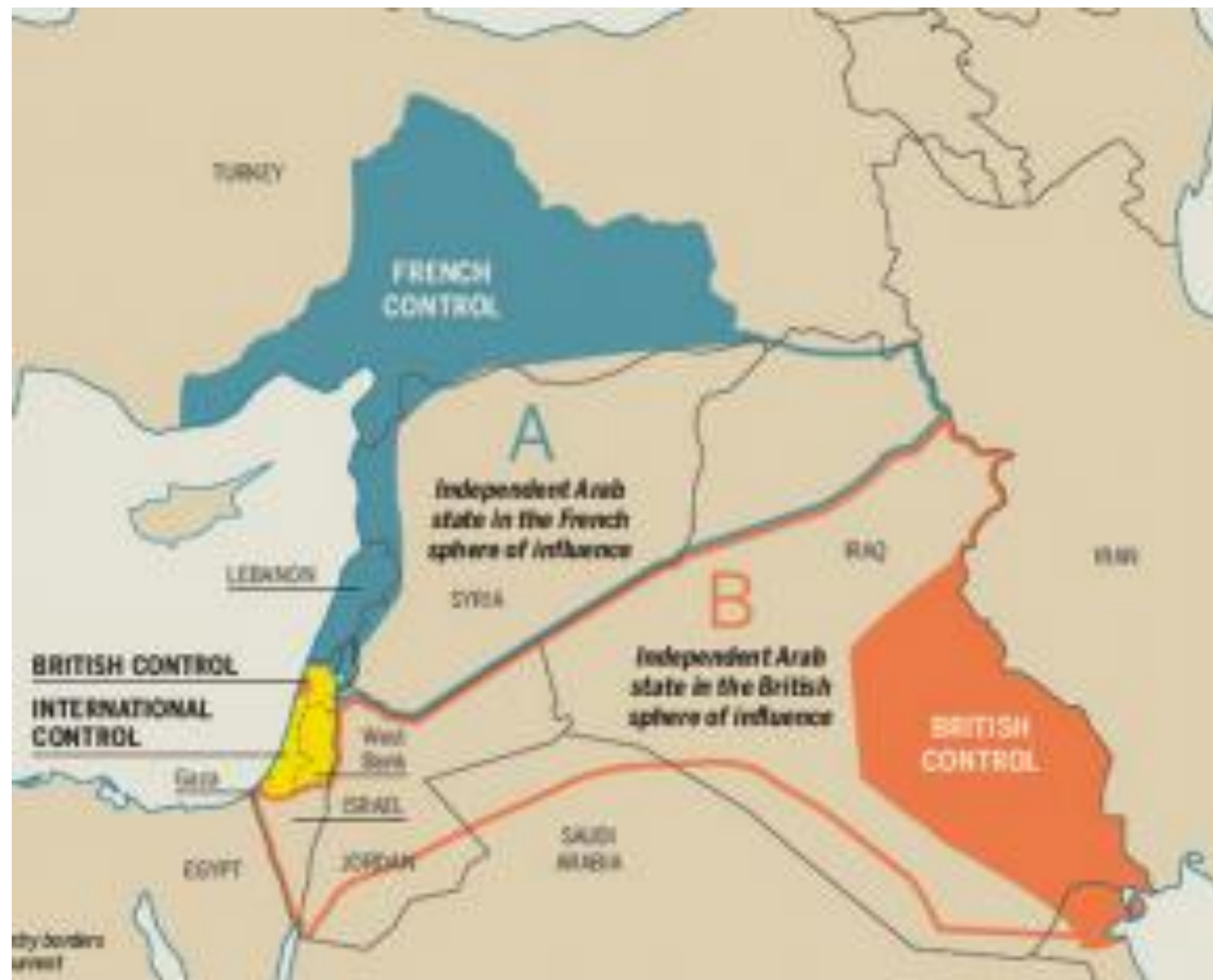
Origines

- فلسطين/ Falistīn en autre terme: Israël
- Vient du mot [Philistins](#), venus [mer Égée](#) ? peuple identique aux [Pélasges](#), habitants de l'ancienne Grèce avant les Achéens (mention dans l'Iliade)- appelés peuple de la mer





Accords SYKES et PICOT



**RESOLUTION n°181 ADOPTÉE SUR LE RAPPORT DE LA COMMISSION AD HOC
CHARGÉE DE LA QUESTION PALESTINIENNE :
PLAN DE PARTAGE AVEC UNION ECONOMIQUE**

PREMIERE PARTIE

Constitution et gouvernement futurs de la Palestine

A. FIN DU MANDAT, **PARTAGE ET INDEPENDANCE:**

.....

3. Les Etats indépendants arabe et juif ainsi que le Régime international particulier prévu pour la Ville de Jérusalem dans la troisième partie de ce plan, commenceront d'exister en Palestine deux mois après que l'évacuation des forces armées de la Puissance mandataire aura été achevée et, en tous cas, le 1^{er} octobre 1948 au plus tard. Les frontières de l'Etat arabe, de l'Etat juif et de la Ville de Jérusalem seront les frontières indiquées aux deuxième et troisième parties ci-dessous. 4. La période qui s'écoulera entre l'adoption par l'Assemblée générale de ses recommandations sur la question palestinienne et l'établissement de l'indépendance des Etats juif et arabe sera une période de transition.

MESURES PREPARATOIRES A L'INDEPENDANCE

.....

C. DECLARATION-CHAPITRE PREMIER.

Lieux saints, édifices et sites religieux-

CHAPITRE 2

Droits religieux et droits des minorités-

CHAPITRE 3

Citoyenneté, conventions internationales et obligations financières-

D. UNION ECONOMIQUE ET TRANSIT.....

F. ADMISSION COMME MEMBRE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Lorsque l'indépendance de l'Etat arabe ou de l'Etat juif, telle qu'elle est prévue dans le présent plan, sera devenue effective et que la déclaration et l'engagement prévus dans le présent plan auront été signés par l'un ou l'autre de ces Etats, il conviendra d'examiner avec bienveillance sa demande d'admission comme Membre des Nations Unies conformément à l'Article 4 de la Charte des Nations Unies.

TROISIEME PARTIE

Ville de Jérusalem

A. REGIME SPECIAL

La Ville de Jérusalem sera constituée en corpus separatum sous un régime international spécial et sera administrée par les Nations Unies.....

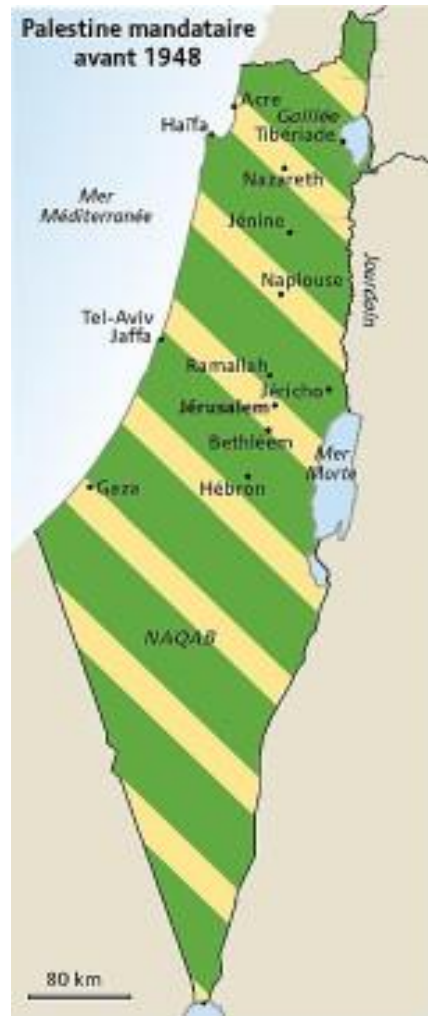
10. Langues officielles. L'arabe et l'hébreu seront les langues officielles de la Ville....II.

Citoyenneté. Tous les résidents deviendront ipso faeto citoyens de la Ville de Jérusalem à moins....

Accords d'Oslo le 13 septembre 1993 :

même perspective que la résolution 181 : avec Yitzhak Rabin(13/7/1922-4/11/1995)

assassiné le 4 novembre 1995- 1^{er} ministre d'Israël- avec Yasser ARAFAT et Bill CLINTON



Lectures :

« La Légende du Pacte du QUINCY », article écrit et par **Henry LAURENS** (1954...) et publié le 18/4/2016, historien, a une chaire au Collège de France, membre du comité de rédaction de la revue Maghreb-Machrek)

Lycée/ Histoire/Terminale L-ES-S/ Le Proche et le Moyen-Orient depuis 1945 : un foyer de conflits

« L'Etat des juifs » de **Theodor Herzl** (1860-1904) : austro-hongrois-
Le 1er à œuvrer pour un état juif.

Fondateur du mouvement sioniste au congrès de Bâle en 1897.

Fondateur du Fonds pour l'implantation juive pour l'achat de terres en Palestine à l'empire ottoman.

Que l'on retrouve dans :

« La Naissance et la chute de la dynastie Husayni -1700-1948 » de **Ilan POPPE** ou « The Rise and Fall of a palestinian dynasty », dynastie hiérosolymitaine, c'est-à-dire originaire de Jérusalem

Remis en cause par

« Comment le peuple juif fut inventé » de **Shlomo SAND** (1946...) en 2008.

Historien israélien spécialisé dans l'histoire contemporaine. Il fait partie des nouveaux historiens israéliens. Professeur à l'université de Tel Aviv depuis 1985.

Suivi de « Comment j'ai cessé d'être juif » en 2013 dans lequel il explique « Supportant mal que les lois israéliennes m'imposent l'appartenance à une ethnie fictive, supportant encore plus mal d'apparaître auprès du reste du monde comme membre d'un club d'élus, je souhaite démissionner et cesser de me considérer comme juif. »

Avec la réponse de **Claude KLEIN** dans son ouvrage : « Peut-on cesser d'être juif ? »